PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

SOUTIENS CONFIDENTIELS ET PERSONNALISÉS EN DORDOGNE

POUR CHAQUE SITUATION, UN NUMÉRO

DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES

Chambre d'agriculture de la Dordogne — 05 53 35 88 88 — accueil@dordogne.chambagri.fr

Conseil départemental — 05 53 02 56 13 — cd24.agriculture@dordogne.fr

Direction départementale des territoires, commission agriculteurs en difficulté — 05 53 45 57 29 — ddt-setaf@dordogne.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques, conseiller aux entreprises en difficulté — 06 12 32 41 04 — codefi.ccsf24@dgfip.finances.gouv.fr

DIFFICULTÉS FAMILIALES, PERSONNELLES OU DE SANTÉ

Service Social de la MSA (LU-VEN, 8h30-16h) — 05 53 67 78 47 — contact_ass.blf@dlg.msa.fr

Service d'aide d'urgence :

- **15** — Urgence médicale
- **112** — Numéro d'urgence européen

MAL-ÊTRE / SOUFFRANCE

Situation de détresse, idées suicidaires, inquiétudes pour un proche ...

Service d'écoute 24h/24 et 7j/7 dédié au monde agricole et rural. *Prix d'un appel local* — 09 69 39 29 19 — agriecoute.fr

Numéro national de prévention du suicide — 3114

Devenir sentinelle, acteur de la prévention — stella.darrouzes@ch-vauclaire.fr

ASSOCIATIONS D'AGRICULTEURS

Association Solidarité paysans — 07 68 47 88 30 — solidarite.paysans.aquitaine@orange.fr

Association Zéro clivage — 06 75 00 76 76

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION :

PRÉFET DE LA DORDOGNE — CHAMBRE D'AGRICULTURE DORDOGNE — Dordogne Périgord — Solidarité Paysans Aquitaine — msa santé famille retraite services — arS Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine